



LES ACTEURS DU TRANSPORT

ACTEURS LIES AUX NAVIRES

- **ARMATEUR**
- **CONSIGNATAIRE DE NAVIRES ET AGENT MARITIME**
 - RESPONSABLE DE LIGNE
 - RESPONSABLE D'EXPLOITATION
 - SHIPPING CLARK
 - EMPLOYE DE DOCUMENTATION
 - COMMERCIAL

ACTEURS LIES À LA MARCHANDISE

- **COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORTS ET TRANSITAIRE**
 - **CONDUCTEUR EN DOUANE** (*ex COURTIER MARITIME*)
 - EMPLOYE DE TRANSIT
 - DECLARANT EN DOUANE
 - COMMIS EN DOUANE
 - AFFRETEUR
 - COMMERCIAL
- **LOGISTICIEN ENTREPOSEUR**
 - EXPLOITANT
 - CHEF DE QUAI
 - MAGASINIER CARISTE
 - GESTIONNAIRE DE STOCK
 - ENTREPOSEUR
 - GROUPEUR ET CONSOLIDATEUR NVOCC
- **LE TRANSPORT TERRESTRE DE PRE ET POST ACHÈMINEMENT**
 - CONDUCTEUR ROUTIER DE MARCHANDISES
 - TRANSPORTEUR DE CONTENEUR
 - AGENT D'EXPLOITATION
 - REPARATEUR DE CONTENEUR

ACTEURS LIES AUX NAVIRES ET MARCHANDISES

- **ASSUREUR MARITIME et AGENT D'ASSURANCES MARITIMES**
- **COURTIER D'ASSURANCES MARITIMES**
- **CHARGÉ DE CLIENTELLE**
- **SOUCRIPTEUR**
- **CHARGE D'INDEMNISATION**
- **EXPERT MARITIME - EXPERT NAUTIQUE**

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



ARMATEUR

Les acteurs du transport :

Description :

L'armateur est le propriétaire, l'exploitant ou l'affrèteur d'un navire. Personne/Société qui arme un navire en lui fournissant matériel, vivres, combustible, équipage et tout ce qui est nécessaire à la navigation. Il exploite le navire en son nom, qu'il soit ou non propriétaire.

La tendance au gigantisme des navires sur les grands flux de trafics intercontinentaux conduit de plus en plus au partage de l'espace disponible sur un même navire entre plusieurs armements, la partie commerciale étant gérée séparément.

Conditions d'exercice :

Son activité est le transport maritime des marchandises ou des passagers.

Dans les ports où il n'est pas installé directement, l'armateur est en liaison directe avec un agent maritime consignataire, qui défend ses intérêts et agit en son nom, auprès de toutes les professions.

Il est en relation avec les autres professions (transitaires et commissionnaires de transport, entrepreneurs de manutention, courtiers d'assurance ou assureurs, autorité portuaire...etc) et les administrations (douaneetc.) :

Nota :

Le terme générique d'**ARMATEUR** désigne une profession, il n'est donc pas souhaitable de la définir comme un métier car ***il se décline en plusieurs métiers.***

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



CONSIGNATAIRE DE NAVIRES ET AGENT MARITIME

Les acteurs du transport :

Description :

Le consignataire organise l'escale des navires et prend en charge le suivi des marchandises transportées : récupération des titres de propriété des marchandises, analyse des documents pour l'exportation, déclaration aux services des douanes, répartition des frais d'escale...

Il résout les problèmes d'un équipage : consultation de médecins, entretien du bateau...

Au service du commandant de bord, le consignataire travaille pour le compte d'un armateur (propriétaire du navire).

Il ressemble à un capitaine de bateau... à terre. Sur les lignes régulières, un agent maritime joue le rôle commercial en complément du consignataire qui assume le rôle technique et administratif.

Il est chargé de prendre les mesures techniques nécessaires à la bonne exploitation des navires qui transitent au port : élaboration du plan de chargement, négociation avec les entreprises de manutention pour l'emploi de dockers et la mise à disposition de matériels...

Conditions d'exercice :

- L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein des services imports/export d'entreprises industrielles ou commerciales, d'entreprises de transport international, en contact avec la clientèle et les différents intervenants de la chaîne de transport (chambre de commerce, compagnies d'assurances, et de nombreux opérateurs portuaires entreprises de manutention portuaire (acconier, opérateurs de terminaux), les sociétés de lamanage, remorquage et pilotage etc....
- A terre, il réceptionne la marchandise et émet les connaissements ; à l'arrivée, il la livre au destinataire
- Il pourvoit aux besoins normaux du navire et de l'expédition, prépare l'escale, assiste le navire pendant l'escale, gère tous les problèmes consécutifs à l'escale
- Il assure la gestion des supports ou unités de transport multimodaux de la marchandise (conteneurs, remorques routières, remorques esclaves...) pour le compte de son armateur
- Il reçoit tous actes judiciaires ou extra judiciaires destinés à l'armateur que le capitaine est habilité à recevoir

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Les compétences :

- En géographie des transports (lignes maritimes, fluviales, réseau routier, ...)
- En réglementation des douanes,
- Pratiquer une ou plusieurs langue(s) étrangère(s), en particulier l'anglais.
- Maîtriser l'outil informatique (bureautique, Echange de Données Informatiques, ...) et des technologies de l'information et de la communication (Internet, messagerie, ...)
- Commercial ou administratif.
- Organiser la chaîne de transports national et international

Salaire :

Evolution de carrière :

Les formations:

niveau :

III, II et I

description :

Même si le métier s'apprend sur le terrain (ou par le biais de la formation continue), un bac + 2 (voire un diplôme d'école de commerce) en gestion, économie, droit, transport, logistique... constitue un réel atout pour débiter.

Niveau bac + 2

- BTS transport et prestations logistiques
- DUT gestion logistique et transport ;
- Diplôme de l'Institut national des transports internationaux et des ports (ITIP) : rattaché au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), il se prépare en 2 ans dans les universités du Havre, de Marseille et de Bordeaux ;

Niveau bac + 5

- Master pro sciences économiques et gestion, mention ingénierie bancaire et financière spécialité finance et logistique maritime internationales. Ce diplôme convient surtout pour devenir transitaire

durée :

Après le baccalauréat 2, 3 ou 5 ans d'études.

Où se former :**Où s'informer :**

FACAM (**Fédération des agents consignataires de navire et des agents maritimes de France**)

Marine marchande : www.marine-marchande.net

Onisep : www.onisep.fr

Code ROME :

N 1202 (agent/agente consignataire de navire- gestion des opérations de circulation internationale des marchandises).

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Les acteurs du transport :

Description :

Le responsable d'exploitation veille au bon déroulement de l'escale du navire, notamment pour ce qui concerne les opérations d'embarquement et débarquement des marchandises.

Conditions d'exercice :

Il va régulièrement sur quai pour suivre les opérations de manutention, et rend compte au responsable de ligne.

Les compétences :

- Connaissance du transport maritime, et notamment de la manutention portuaire.
- Sens relationnel, rigueur et ténacité.
- Aimer le travail opérationnel sur le terrain.

Salaire :

2800 €

Evolution de carrière et salaire:

Vers le poste de responsable de ligne.

Les formations:

niveau :

III, II ou I

description :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

durée :

Après le baccalauréat 2, 3 ou 5 ans d'études.

Où se former :

- Ecole de Management (Kedge Business School)
- Ecoles du transport (Chambre de Commerce de Marseille/programme de transport international, ITIP)

Où se renseigner :

FACAM
POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF

Code ROME :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



SHIPPING CLARK

Les acteurs du transport :

Description :

Le shipping clark assure le lien physique entre le consignataire et le commandant : il monte à bord, se tient au service du commandant, et lui amène les documents ou fournitures dont il a besoin.

Conditions d'exercice :

Il va régulièrement sur quai pour préparer les opérations de manutention, et rend compte consignataire de navire.

Les compétences :

- autonomie,
- débrouillardise,
- pratique de l'anglais.

Salaire :

A partir du SMIC pour les débutants à l'embauche jusqu'à 2800 €.

Evolution de carrière :

Le shipping clark peut ensuite évoluer vers des postes d'exploitation ou de documentation.

Les formations:

niveau :

description :

Bac ou Bac +2.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Durée :

Où se former :

Où s'informer :

FACAM
POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF

Code ROME :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



EMPLOYE DE DOCUMENTATION

Les acteurs du transport :

Description :

L'employé de documentation établit les documents relatifs à la marchandise : le connaissement, les « Bon à délivrer », les informations dans le système informatique portuaire AP+,...

Conditions d'exercice :

Son activité s'exerce essentiellement au bureau

Les compétences :

- Faculté de concentration,
- rigueur.

Salaire :

Environ : 1700€

Evolution de carrière :

L'agent de documentation peut évoluer vers des postes d'exploitation et / ou de commercial, selon ses capacités.

Les formations:

niveau :

description :

Bac ou Bac +2.

Durée :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Où se former :

ITIP

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM –

Code ROME :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



COMMERCIAL

Les acteurs du transport :

Description :

Le commercial est chargé de recruter du fret pour le compte de l'armateurs qu'il représente.

Conditions d'exercice :

Il prospecte la clientèle des transitaires, des commissionnaires **des** exportateurs et importateurs. Il leur propose les services de son entreprise et il lui présente des solutions pour ses expéditions internationales.

Les compétences :

- Bonne connaissance du transport international, des incoterms, de la réglementation des transports, de la douane, fiscalité, etc...
- Sens relationnel,
- pouvoir de conviction,
- ténacité
- rigueur.

Salaire :

Le salaire comporte une partie fixe, et une partie variable, fonction du Chiffre d'affaires et / ou du résultat.

Evolution de carrière:

Le commercial peut évoluer vers des fonctions de management de chef de service, ou de chef d'agence.(direction commerciale, ou direction générale).

Les formations:

niveau :

IV et III

description :



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

La profession de commissionnaire de transport est réglementée : elle travaille sous autorisation délivrée par la D.R.E.A.L. (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

Les bac + 2 sont fortement recommandés.

- Le bac pro est le diplôme minimum requis.
- Bac pro logistique ; Bac Pro transport ;
- BTS transport et prestations logistiques;
- DUT gestion logistique et transport ;

durée :

- après le bac, avec une formation de 2 ou 3 ans

Où se former :

ISTELI : www.aft-iftim.com/isteli

ITIP / GPMM. 23, place de la Joliette 13002 Marseille 04 91 39 40 00.

CCIMP rue Saint Sébastien 13 006 Marseille

Où s'informer :

ASLOG www.aslog.org

Fédération des entreprises de transport et logistique de France : www.e-tlf.com

AFT-IFTIM : www.aft-iftim.com

PROMOTRANS : www.promotrans.com

ASLOG : www.aslog.org

POLE emploi de votre territoire

Mission locale de votre commune

CIO

Site du CARIF

FACAM

Code ROME :

N 1202

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORTS ET TRANSITAIRE

Les acteurs du transport :

Description :

Il organise les transports. Il procède, en son nom, au transport des marchandises qui lui sont confiées par le chargeur en choisissant lui-même les différents transporteurs dont il a besoin. I

Il a une obligation de résultat envers son client ce qui le différencie du transitaire qui lui n'a qu'une responsabilité de moyens.

Les fournisseurs du commissionnaire ou du transitaire sont les transporteurs de tous modes.

Professionnel de l'organisation du transport international de marchandises (importation et exportation), le transitaire travaille pour une entreprise prestataire de transports ou pour le service expédition d'une grande entreprise possédant ses propres moyens.

Conditions d'exercice :

Spécialiste d'une zone géographique ou un type de marchandises, certains ne font que de l'import tandis que d'autres font uniquement de l'export.

L'évolution du Code des Douanes Communautaire vers un renforcement de la sûreté de la chaîne logistique globale amène les commissionnaires de transport et les transitaires à demander la certification OEA (Opérateur Economique Agréé).

Dans une entreprise spécialisée dans le transport, il travaille au carrefour de plusieurs activités : administratives, juridiques, logistiques et commerciales.

Les compétences :

- Satisfaire le client en respectant les instructions du client et en tenant compte des dispositions réglementaires en vigueur pour les transports.
- Coordinateur, il ne se laisse jamais prendre au dépourvu. Il propose des solutions, explique et convainc.
- En législation des douanes, des assurances et du droit international n'ont pas de secret pour lui.
- Savoir utiliser les outils informatiques.
- Parler l'anglais.

Salaire :

De 1400 € à 1900 € brut par mois + primes éventuelles pour un transitaire débutant (salaires très disparates selon l'entreprise, le poste occupé, le niveau de formation ou la région).

Evolution de carrière :

Au sein de l'entreprise, un transitaire peut augmenter ses responsabilités au long de sa vie professionnelle jusqu'à obtenir la direction du service, voire celle de l'entreprise.

Les formations:

niveau :

IV ou III

description :

La profession de commissionnaire de transport est réglementée : elle travaille sous autorisation délivrée par la D.R.E.A.L. (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Le bac pro est le diplôme minimum requis.

Les bac + 2 sont fortement recommandés.

- BTS transport et prestations logistiques;
- DUT gestion logistique et transport.

Parallèlement, des écoles spécialisées dispensent des formations très pointues dans le domaine de la logistique et de toutes les opérations de transport : voir PROMOTRANS et AFT-IFTIM.

durée :

- après le bac, avec une formation de 2 ou 3 ans
- après le bac, avec une formation de 4 ans ou plus

Où se former :

ISTELI - Institut supérieur du transport et de la logistique internationale.Site : www.aft-iftim.com/isteli

Où s'informer :

ASLOG (Association française pour la logistique), www.aslog.org
Fédération des entreprises de transport et logistique de France,www.e-tlf.com
Groupe AFT-IFTIM, www.aft-iftim.com

Groupe PROMOTRANS, www.promotrans.com
ASLOG - Association française pour la logistique, <http://www.aslog.org>
POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM

Code ROME :

N 1202

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



Conducteur en douane (ex courtier maritime)

Les acteurs du transport :

Description :

Le conducteur en douane est un prestataire de service, mandataire de l'agent maritime, il remplace le capitaine étranger auprès des administrations, essentiellement de l'administration des douanes.

Il est en relation avec :

- l'armateur, qui est le « client de ses clients »
- l'agent maritime, qui est son client direct
- l'autorité portuaire gestionnaire du port où il exerce sa fonction
- les douanes, puisque le conducteur en douane perçoit les droits de port et est responsable de leur recouvrement après mise en place d'une caution.

Conditions d'exercice :

La profession de conducteur en douane peut être divisée en deux fonctions distinctes :

- une activité administrative, qui englobe le calcul des droits de port navires, l'acquittement de ces droits de port collectés auprès des agents maritimes et versés à la Douane, la traduction du manifeste.
- une activité commerciale qui consiste à servir d'intermédiaire entre les acheteurs et les vendeurs de navires et autre matériel naval.

Les compétences :

Salaire :

Evolution de carrière :

Les formations:

niveau :

description :

durée :

Où se former :

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM –

Code ROME:

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



EMPLOYE DE TRANSIT

Les acteurs du transport :

Description :

L'employé de transit et de la douane accomplit les opérations administratives et commerciales relatives à la circulation internationale des marchandises : établissement des papiers import-export, documents d'expédition, attestations matières dangereuses ou d'œuvres d'arts, contrats spéciaux d'assurance.

Il doit satisfaire le client en respectant ses instructions et en tenant compte des dispositions réglementaires en vigueur pour les transports. . Il utilise les voies et moyens que lui indique son client.

Coordinateur, l'agent de transit ne se laisse jamais prendre au dépourvu. Il propose des solutions, explique et convainc.

Conditions d'exercice :

Il peut travailler dans une entreprise dotée d'un service import-export ou encore au sein d'une structure regroupant des commissionnaires-opérateurs de transport en trafic international.

Il propose alors ses services à différentes entreprises qui ont besoin d'expédier leurs marchandises vers l'étranger ou au contraire d'en importer.

Il organise le transport de marchandises de ses clients en utilisant les moyens de transports adaptés à la situation.

Il est en contact permanent avec les différents partenaires extérieurs (douanes, chambres de Commerce, assurances, correspondants étrangers) et la clientèle.

Il utilise de multiples moyens de communications (téléphone, télécopie) et a recours aux outils informatiques.

Les compétences :

- Calme et réactivité, méthode et rigueur,
- Ténacité et sang-froid
- Maîtrise des outils informatiques
- Sens du contact
- Bonne connaissance de plusieurs langues étrangères dont l'anglais
- Connaissance de la législation des douanes, des assurances et du droit international
- Réaliser des études et manier les outils informatiques.

Salaire :

De 1 400 € à 1 900 € brut par mois + primes éventuelles pour un transitaire débutant (salaires très disparates selon l'entreprise, le poste occupé, le niveau de formation ou la région).

Evolution de carrière :

Au sein de l'entreprise, un transitaire peut augmenter ses responsabilités au long de sa vie professionnelle jusqu'à obtenir la direction du service, voire de l'entreprise :

- Chef de service Transit (Routier-Maritime-Aérien)
- Responsable d'agence

Les formations:

niveau :

III

description :

- BTS (Brevet de Technicien Supérieur) transport et Prestations logistiques
- DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) Gestion Logistique et Transport
- Titre TSTL (Technicien Supérieur Transport Logistique) de l'ISTELI
- Programme de transport International CCIMP

durée :

Bac + 2 ou Bac +3

Où se former :

ISTELI
ITIP
CCIMP

Où s'informer :

ISTELI - Institut supérieur du transport et de la logistique internationale

Site : www.aft-iftim.com/isteli

POLE emploi de votre territoire

Mission locale de votre commune

CIO

Site du CARIF

FACAM –

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Code ROME :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



DECLARANT EN DOUANE

Les acteurs du transport :

Description :

Il s'occupe de toutes les formalités administratives en douane (déclaration en douane pour l'export ou dédouanement à l'import), afin d'assurer le passage des marchandises aux frontières pour le compte d'un client ou de son entreprise.

Spécialiste des réglementations internationales en vigueur qui régit les importations, les exportations ou le transit de marchandises, il fournit aux douaniers les documents nécessaires au transport entre les différents pays.

Ses activités principales : collecter les documents nécessaires à l'établissement de la déclaration (facture, documents de transport ...), établir la déclaration de douane des marchandises, tenir informer son client ou son entreprise, établir la liquidation de la facturation.

Conditions d'exercice :

Il se déplace souvent, notamment pour être présent lors du dédouanement des marchandises. Ses outils de travail sont le téléphone, le fax et l'ordinateur.

Il n'est pas maître de son emploi du temps. Son intervention dépend de l'arrivée des marchandises et de la disponibilité de l'administration des douanes.

Les compétences :

- Connaissance de la réglementation douanière européenne, du droit international et droit fiscal du transport
- Savoir utiliser les différents documents de travail
- Maîtrise de l'informatique, des systèmes informatiques douanier DELTA et NSTI
- Avoir des notions en langue surtout l'anglais
- Diplomate
- Rigoureux
- Organisé

Salaire :

Il varie en fonction du secteur (aérien, maritime, etc.), de l'employeur et de l'expérience : de 1 500 à 3 500 euros

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Evolution de carrière :

Il est possible de poursuivre par une licence puis un master en droit du transport : économie appliquée spécialité transports internationaux (université Panthéon-Sorbonne) : cité et mobilité spécialité transports et mobilité (université Paris Est Marne-la-Vallée), urbanisme et environnement spécialité transports et mobilité (université Paris Est Créteil Val-de-Marne).

Enfin, à Rouen, il est possible de préparer le diplôme d'agent supérieur en transports maritimes, portuaires et activités connexes. Cette formation, d'une durée de 1 an, est accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 justifiant d'un très bon niveau d'anglais.

Les formations:

niveau :

III, II et I

description :

Pour devenir directement déclarant, il est conseillé de choisir, comme première étape, une formation privilégiant la gestion et le droit.

Les titulaires du bac STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) ou du bac pro transport accèdent au métier d'aide déclarant en douane par la formation complémentaire d'initiative locale d'aide déclarant en douane de Tremblay-en-France (93). Elle se prépare en 1 an et permet d'assister le déclarant en douane.

secteur pour le bac pro transport).

L'AFT-IFTIM propose une formation professionnelle de déclarant en douane et conseil sur 10 mois aux titulaires d'un bac + 2 ou d'un bac + 3 ayant une expérience en transport logistique.

Le BTS transport et prestations logistiques, le BTS commerce international et le DUT gestion logistique et transport sont de bonnes portes d'entrée.

durée :

Ces bacs sont accessibles en 3 ans après la 3e (ou en 2 ans après un CAP)

Où se former :

ISTELLI/, www.aft-iftim.com/isteli

AFT-IFTIM, <http://www.aft-iftim.com/>

FETLF, <http://www.e-tlf.com/>

Promotrans, <http://www.promotrans.fr/>

POLE emploi de votre territoire

Mission locale de votre commune

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

CIO
Site du CARIF
FACAM

Où s'informer :

Code ROME:

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



COMMIS EN DOUANE

Les acteurs du transport :

Description :

Le commis en douane se rend sur quai et à la Douane pour apporter les documents douaniers à faire signer ou tamponner.

Il peut également être amené à reconnaître la marchandise en cas de besoin, ou assister à une visite en douane sur la marchandise pour représenter son client.

Conditions d'exercice :

Le commis en douane est l'employé d'une société de transit, d'un commissionnaire en douane ou d'un commissionnaire de transport.

Généralement rattaché au service douane de l'entreprise, il est amené à se déplacer régulièrement, sur quai ou chez les administrations de contrôle de la marchandise (Douane, services phyto sanitaires, vétérinaires, ...).

Les compétences :

- bon sens relationnel,
- débrouillardise
- organisation.

Evolution de carrière :

Le commis peut évoluer vers des fonctions douanières ou de transit:

- déclarant en douane
- employé de transit

Les formations :

Il n'y a pas d'études requises pour être commis en douane.

niveau :

description :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

durée :

Où se former :

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM

Code ROME:

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



AFFRETEUR

Les acteurs du transport :

Description :

L'affréteur est un technicien de l'organisation du transport

Il organise l'acheminement de marchandises par des moyens de transports appropriés (routier, aérien, maritime, ferroviaire, fluvial) et recherche le meilleur moyen de transport (coût, temps, trajet) pour son client.

Il réalise l'achat et la vente de prestations de transport national et/ou international pour le compte de clients, selon la réglementation du transport et les objectifs commerciaux (qualité, coût, délai).

Il peut coordonner l'activité d'une équipe au sein d'un service affrètement d'une structure. Il est l'intermédiaire entre des clients qui ont des marchandises à expédier et les transporteurs.

Conditions d'exercice :

S'exerce au sein d'entreprises de transport, et des commissionnaires de transport. En contact avec les clients et en relation avec différents services et intervenants (transporteurs, service exploitation, service commercial, ...).

Le lieu physique principal de travail, pour l'affréteur, est son bureau. Ses outils principaux sont ceux de la communication et des TIC.

Les compétences :

- Avoir un sens de la négociation commerciale est indispensable.
 - Pratiquer une ou plusieurs langue(s) étrangère(s), en particulier l'anglais.
 - Maîtriser l'outil informatique et les technologies de l'information et de la communication (Internet, messagerie, EDI, ...).
- Il doit être compétent :
- En réglementation du transport de marchandises
 - En réglementation du commerce international (Incoterms, ...)
 - En droit commercial
 - Connaître les caractéristiques des différents types de transport
 - En réglementation des douanes
 - En géographie des transports (réseau routier, lignes maritimes, aériennes, fluviales, ...)

Salaire :

Le salaire en début de carrière est d'environ 1 600 € brut mensuels, en fin de carrière il s'élève à environ 3 000 €.

Evolution de carrière :

Des écoles spécialisées dans le secteur des transports proposent de multiples formations dispensées par des organismes professionnels comme l'AFT-IFTIM ou PROMOTRANS. Mais dans tous les cas, la connaissance du terrain est primordiale avant d'acquies des responsabilités. Au niveau de l'expérience professionnelle, en plus du diplôme, un stage de quelques semaines dans un service d'affrètement est idéal pour se préparer à cet emploi. Avec une certaine ancienneté et surtout de l'expérience dans la fonction d'affréteur, il est possible d'évoluer vers le métier de chef d'exploitation voire même de chef d'agence. Un affréteur peut également se lancer dans la création de sa propre entreprise d'affrètement.

Les formations:

niveau :

III, II et I

description :

Accessible avec un diplôme de niveau Bac (général, professionnel) à Bac+2 (BTS/DUT) en transport, gestion logistique, action commerciale, ... complété par une expérience professionnelle dans le secteur du transport.

Le CAP agent d'entreposage et de messagerie ne suffit pas pour exercer les responsabilités de l'affréteur

Plusieurs diplômes au niveau bac et bac + 2 certifient des qualifications nécessaires :

- bac pro logistique,
- BTS transport et prestations logistiques,
- DUT gestion logistique et transport.
- Certificat de cadre en logistique (diplôme d'université logistique).

durée :

Après le bac, avec une formation de 2 ou 3 ans

Où se former :

AFT-IFTIM. , <http://www.aft-iftim.com>

Où s'informer :

PROMOTRANS, <http://www.promotrans.fr/>
POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM

Code ROME :

N 1201

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



COMMERCIAL

Les acteurs du transport :

Description :

Le commercial est chargé de recruter du fret pour le compte de l'armateurs qu'il représente.

Conditions d'exercice :

Il prospecte la clientèle des transitaires, des commissionnaires **des** exportateurs et importateurs. Il leur propose les services de son entreprise et il lui présente des solutions pour ses expéditions internationales.

Les compétences :

- Bonne connaissance du transport international, des incoterms, de la réglementation des transports, de la douane, fiscalité, etc...
- Sens relationnel,
- pouvoir de conviction,
- ténacité
- rigueur.

Salaire :

Le salaire comporte une partie fixe, et une partie variable, fonction du Chiffre d'affaires et / ou du résultat.

Evolution de carrière:

Le commercial peut évoluer vers des fonctions de management de chef de service, ou de chef d'agence.(direction commerciale, ou direction générale).

Les formations:

niveau :

IV et III

description :



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

La profession de commissionnaire de transport est réglementée : elle travaille sous autorisation délivrée par la D.R.E.A.L. (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

Les bac + 2 sont fortement recommandés.

- Le bac pro est le diplôme minimum requis.
- Bac pro logistique ; Bac Pro transport ;
- BTS transport et prestations logistiques;
- DUT gestion logistique et transport ;

durée :

- après le bac, avec une formation de 2 ou 3 ans

Où se former :

ISTELI : www.aft-iftim.com/isteli

ITIP / GPMM. 23, place de la Joliette 13002 Marseille 04 91 39 40 00.

CCIMP rue Saint Sébastien 13 006 Marseille

Où s'informer :

ASLOG www.aslog.org

Fédération des entreprises de transport et logistique de France : www.e-tlf.com

AFT-IFTIM : www.aft-iftim.com

PROMOTRANS : www.promotrans.com

ASLOG : www.aslog.org

POLE emploi de votre territoire

Mission locale de votre commune

CIO

Site du CARIF

FACAM

Code ROME :

N 1202

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



LOGISTICIEN ENTREPOSEUR

Les acteurs du transport :

Définition et rôle :

La logistique concerne l'ensemble des processus de circulation des produits « in and out » d'une entreprise.

On distingue la logistique d'approvisionnement (achat matières premières), la logistique de production (interne à l'entreprise) et la logistique de distribution (jusqu'au destinataire).

Activité :

A l'international, le logisticien gère, pour le compte de son client, les flux physiques, documentaires et d'informations relatifs à la logistique d'approvisionnement (import) et la logistique de distribution (export).

Ces flux recouvrent les opérations de transport, d'entreposage et d'intervention éventuelle sur la marchandise (préparation de commande, emballage, étiquetage, etc. ...), jusqu'à destination finale.

Evolution :

Les activités logistiques se développent en France, car la grande majorité des entreprises de production externalisent ces fonctions.

Les zones logistiques à proximité des ports de commerce connaissent un essor important.

Nota :

Le terme générique de **LOGISTICIEN** désigne une profession, il n'est donc pas souhaitable de la définir comme un métier car ***il se décline en plusieurs métiers***

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



EXPLOITANT

Les acteurs du transport :

Description :

L'exploitant gère les dossiers des expéditions, à l'import et / ou à l'export. Il est en contact avec le client (principalement le transitaire / commissionnaire de transport) et l'entrepôt dans lequel se font les opérations physiques de chargement et déchargement des marchandises dans ou du conteneur.

Conditions d'exercice :

Les compétences :

- Connaissance de l'outil informatique,
- rigueur
- organisation.

Salaire :

Evolution de carrière :

Les formations:

niveau :

description :

durée :

Où se former :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM –

Code ROME:

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



CHEF DE QUAI

Les acteurs du transport :

Description :

Le chef de quai organise et veille aux opérations de réception, de tri (dispatching) et de livraisons.

Le chef de quai manage une équipe de manutentionnaires dans le cadre d'activités de messagerie ou de transports express.

Le chef de quai choisit les méthodes de transport et de stockage appropriées.

Conditions d'exercice :

Le chef de quai tient compte des ratios de productivité dans un souci d'optimisation des coûts.

Le chef de quai veille à la sécurité, au respect des délais et à la qualité de livraison.

Le chef de quai exerce son activité en magasin, chez les distributeurs (concessionnaires...), en entrepôt ou sur un quai, seul ou en équipe.

Le chef de quai utilise l'outil informatique pour la gestion des stocks.

L'activité de chef de quai comporte parfois la manipulation de charges ou de matières dangereuses ou encore l'utilisation de matériels de manutention. Selon les cas, l'activité peut nécessiter des contacts avec la clientèle (travail en magasin).

Les compétences :

- Rigueur et organisation
- Bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels spécifiques à l'activité
- Savoir gérer et animer des équipes : sens du management
- Connaissance d'une langue étrangère (anglais conseillé)

Evolution de carrière :

Responsable d'exploitation

Les formations:

niveau :

IV et III

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

description :

En lycée professionnel et technologique et en apprentissage :

- Bac Pro Transport ou Logistique.
- BTS Transport et Prestations logistiques.
- TSMEEL (Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique).

durée :

Après la 3^{ème}, 3 ou 5 ans, suivant le diplôme visé.

Où se former :

ISTELI : www.aft-iftim.com/isteli

ITIP / GPMM. 23, place de la Joliette 13002 Marseille 04 91 39 40 00.

CCIMP rue Saint Sébastien 13 006 Marseille

Où s'informer :

ASLOG www.aslog.org

Fédération des entreprises de transport et logistique de France : www.e-tlf.com

AFT-IFTIM : www.aft-iftim.com

PROMOTRANS : www.promotrans.com

ASLOG : www.aslog.org

POLE emploi de votre territoire

Mission locale de votre commune

CIO

Site du CARIF

FACAM –

Code ROME:

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



MAGASINIER CARISTE

Les acteurs du transport :

Description

Le magasinier cariste réceptionne, stocke, prépare et expédie articles et marchandises.

Il conduit tous types de chariots élévateurs en respectant les consignes de sécurité et d'entretien particulières aux engins.

Le magasinier cariste peut gérer les stocks à l'aide de l'outil informatique.

Industrie, commerce, distribution ou prestation de services logistiques, de nombreux secteurs ont besoin de magasiniers caristes.

Conditions d'exercice

Debout ou assis aux commandes d'un chariot élévateur, il se déplace toute la journée.

Le magasinier cariste travaille seul ou en équipe à l'intérieur d'un magasin, d'un entrepôt ou encore en plein air sur un quai de chargement.

Au gré de ses activités, il travaille seul ou en équipe, en relation avec ses collègues du transport, du commercial ou de la comptabilité.

Le magasinier cariste peut être en contact direct avec la clientèle.

Les compétences :

- Dans ses activités de manutention, le magasinier cariste doit faire preuve d'habileté, de précision et de pondération.
- Rigueur lors du contrôle des produits, de la préparation des commandes et dans la gestion des stocks.
- Respect des délais.

Evolution des carrières

Une formation complémentaire en informatique ou à la réglementation peut être utile pour évoluer vers les postes de :

- Gestionnaire de stocks
- Chef d'équipe
- Chef de quai

Les formations:

niveau :

VI et V

description :

- CAP Agent d'entreposage et de messagerie.
- Titre Professionnel Agent magasinier & spécialisation service au client.
 - Titre Professionnel Cariste d'entrepôt.
- Titre Professionnel Préparateur (trice) de commandes.
- Formation de Magasinier Cariste (CACES®1,3 et 5)
- Responsable d'expédition ou de réception

durée :

de 6 mois à 2 ans, suivant le diplôme visé.

Où se former :**Où s'informer :**

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM –

Code ROME:



GESTIONNAIRE DE STOCK

Les acteurs du transport :

Description :

Le gestionnaire de stocks gère et optimise les stocks (entrées/sorties).

Le gestionnaire de stocks définit et met en œuvre les plans d'approvisionnement dans les délais impartis, en liaison étroite avec les fournisseurs et les transporteurs.

Conditions d'exercice :

Le gestionnaire de stocks exerce son activité en relation avec les services de production, d'approvisionnement et commerciaux de l'entreprise et avec les transporteurs.

Le gestionnaire de stocks utilise l'outil informatique.

Le gestionnaire de stocks joue un véritable rôle d'interface entre le travail de terrain (opérations de manutention effectuées par les caristes) et le travail administratif (bureautique, gestion informatisée).

Le gestionnaire de stocks peut également exercer, le cas échéant, des fonctions d'encadrement.

Les compétences :

- Rigueur, sens de l'organisation et du service
- Esprit d'équipe
- Rapidité d'exécution
- Bonne connaissance des produits (caractéristiques, technicité, fonctionnalité)
- Maîtrise des outils informatiques
- Connaissance des réglementations douanières en vigueur selon les produits et posséder des notions de législation des transports

Evolution de carrière :

- Responsable logistique
- Responsable d'entrepôt
- Directeur des achats ou des approvisionnements

Les formations:

niveau :



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

description :

- Bac professionnel (logistique)
- Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique (TSMEL)
- BTS Gestion Logistique et transport
- DUT Gestion Logistique et Transport

durée :

après la 3^{ème}, 3 ans

après le bac, 2 ans

Où se former :**Où s'informer :**

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM

Code ROME:

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



GROUPEUR CONSOLIDATEUR NVOCC

Les acteurs du transport :

Description :

C'est un acheteur de capacités de transport maritime qu'il offre ensuite à ses clients sous sa propre responsabilité (il établit le connaissement à son nom).

Il est recruteur de fret et procède souvent au groupage et dégroupage (marchandises de divers clients incluses dans un même conteneur sur une destination ou une provenance).

Conditions d'exercice :

Le NVOCC doit être inscrit au registre des commissionnaires de transport, car il a le choix des modes et des moyens de transport.

Il est en liaison avec :

- les armateurs ou les agents maritimes pour le transport maritime
- les chargeurs
- les transitaires et commissionnaires de transports

Les compétences :

Evolution de carrière :

Les formations:

niveau :

description :

durée :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Où se former :**Où s'informer :**

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM –

Code ROME:

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



TRANSPORTEUR TERRESTRE

Les acteurs du transport :

Définition et rôle :

Il assure les pré-acheminements et post-acheminements des conteneurs et des marchandises entre l'usine ou l'entrepôt et le port.

Conditions d'exercice :

Les sociétés de transports sont en relation avec :

- le commissionnaire de transport, qui est son client
- le chargeur, dans le cas où celui-ci organise lui-même ses transports
- les entrepreneurs de manutention au moment de la réception ou de la livraison des conteneurs à quai
- les dépôts de conteneurs vides où ils vont chercher ou rendre les conteneurs vides

Nota :

Le terme générique de **TRANSPORTEUR TERRESTRE** désigne une profession, il n'est donc pas souhaitable de la définir comme un métier car ***il se décline en plusieurs métiers***

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



CONDUCTEUR ROUTIER DE MARCHANDISES

Les acteurs du transport :

Description :

Le conducteur routier de marchandises conduit un véhicule porteur ou un ensemble articulé en vue d'assurer l'enlèvement, le transport et la livraison de marchandises.

Si la conduite occupe une large partie de son temps de travail, les fonctions commerciales, techniques et administratives sont de plus en plus importantes.

Le conducteur routier de marchandises doit être capable de déceler les pannes de son véhicule et d'effectuer les dépannages simples.

L'activité peut se faire en courte distance (messagerie, régionale) ou en longue distance (national et international).

Conditions d'exercice :

Le conducteur routier de marchandises exerce son activité dans le respect des règles de sécurité, de manière relativement autonome, dans un environnement technologique en développement (repérage par satellite, informatique embarquée) et en relation avec les opérateurs de ses clients.

Les compétences :

- Le conducteur routier de marchandises doit avoir un bon relationnel et une présentation adaptée à l'activité.
- Le conducteur routier de marchandises doit faire preuve d'un sens des initiatives et des responsabilités.

Salaire :

Evolution de carrière

- Chef de quai
- Responsable de parc
- Agent d'exploitation
- Affréteur routier
- Formateur/formatrice
- Moniteur/monitrice d'entreprise

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Les formations:**niveau :**

VI, V ou IV

description :

- Accessible avec un permis porteur C ou un permis E(C) (ensemble de véhicules), + FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire)
- CQP de conducteur routier de marchandises (sur porteur ou sur tout véhicule)
- CAP Conduite routière (un ou deux ans)
- Bac Pro Conducteur Transport Routier de Marchandises

durée :

de 6 mois à 3 ans suivant le diplôme visé.

Où se former :LP La Floride à Marseille
IFTIM**Où s'informer :**POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM –**Code ROME :**



TRANSPORTEUR DE CONTENEURS

Les acteurs du transport :

Description :

Il assure les pré-acheminements et post-acheminements des conteneurs entre l'usine ou l'entrepôt et le port.

Conditions d'exercice :

Les sociétés de transports de conteneur sont en relation avec :

- le commissionnaire de transport, qui est son client et l'armateur.
- le chargeur, dans le cas où celui-ci organise lui-même ses transports
- les entrepreneurs de manutention au moment de la réception ou de la livraison des conteneurs à quai
- les dépôts de conteneurs vides où ils vont chercher ou rendre les conteneurs vides

Les compétences :

Le transporteur de conteneurs exerce son activité dans le respect des règles de sécurité, de manière relativement autonome, dans un environnement technologique en développement (repérage par satellite, informatique embarquée).

Il gère et assure les relations entre les opérateurs de ses clients.

Salaire :

Evolution de carrière :

Les formations:

niveau :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

description :

durée :

Où se former :

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM

Code ROME :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



AGENT D'EXPLOITATION

Les acteurs du transport :

Description

L'agent d'exploitation planifie, organise le travail des personnels de conduite et détermine les solutions techniques permettant le transport de marchandises.

L'agent d'exploitation veille au bon déroulement de l'acheminement des marchandises et à la satisfaction du client dans le respect des réglementations sociales et professionnelles en vigueur, et de la sécurité.

Conditions d'exercice

L'agent d'exploitation organise et contrôle l'acheminement des marchandises (ramassage, livraison) dans une perspective de rentabilité du transport.

L'agent d'exploitation coordonne l'activité des agents de conduite et gère le parc de véhicules.

L'agent d'exploitation fait respecter les consignes de sécurité liées à la manutention des charges et au transport de marchandises.

L'agent d'exploitation est en contact avec les clients, le service du matériel et les conducteurs.

Enfin, l'agent d'exploitation planifie avec le service du matériel la maintenance des véhicules.

Les compétences :

- L'agent d'exploitation doit faire preuve de rigueur, avoir le sens de l'initiative, savoir s'adapter aux diverses situations et gérer le stress.
- L'agent d'exploitation maîtrise des outils informatiques.
- La bonne connaissance d'une langue étrangère est un atout supplémentaire.

Salaire

Evolution de carrière

- Agent de transit.
- Affréteur routier.
- Responsable de parc.
- Technicien du transit et de la douane.
- Commercial transport ou commercial en prestation logistique

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

- Adjoint au responsable d'exploitation
- Directeur d'exploitation.

Les formations:

niveau :

V, IV et III

description :

- Technicien d'Exploitation en Transport de Marchandises
- Responsable Production Transport Logistique
- Bac Pro Logistique et Transport.
- BTS Transport et Prestations Logistiques.
- DUT Gestion Logistique et Transport.

durée :

CQP 6 mois
après la 3^{ème}, 3 ans
après le bac, 2 ans

Où se former :

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM –

Code ROME:



REPARATEUR DE CONTENEURS

Les acteurs du transport :

Description :

Le réparateur de conteneurs procède à l'entretien des conteneurs : lavage, nettoyage, désinfection, réparation...

Les conteneurs lui sont confiés à l'issue d'un voyage par un armateur (via son agent maritime) ou une entreprise qui louent ces conteneurs aux compagnies maritimes.

Ils les entreposent sur des aires jusqu'au prochain voyage.

Il est en relation avec son donneur d'ordre et éventuellement les experts lorsqu'il y a contestation sur l'établissement d'un devis de réparation.

Conditions d'exercice :

Les compétences :

Salaire :

Evolution de carrière :

Les formations:

niveau :

VI et V

description :

CQP
CAP ou BEP

durée :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Où se former :**Où s'informer :**

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM

Code ROME :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



ASSUREUR MARITIME ET AGENT D'ASSURANCES MARITIMES

Les acteurs du transport :

Description :

L'agent d'assurances maritimes est le représentant des compagnies d'assurances françaises et étrangères.

Il agit pour leur compte et son mandat lui donne tous pouvoirs pour coter, souscrire et gérer tous les risques maritimes et transports de toutes les professions du monde maritime et du transport.

Il évalue les risques que lui présentent les clients ou les courtiers (mandataires de ces derniers) et détermine, avec leur accord, leur exposition maximum, l'étendue de la couverture appropriée et son prix en fonction de la nature des risques.

En cas de sinistre, il analyse et gère les dossiers qui lui sont présentés et en effectue le règlement, s'il est dû. Enfin, il exerce les recours éventuels contre les tiers responsables.

Conditions d'exercice :

Les clients des assureurs maritimes sont toutes les professions du monde maritime et du transport, pour des assurances de bien matériels ou de responsabilités.

Ils utilisent les services d'avocats spécialisés et mandatent des experts et commissaires d'avaries installés dans tous les ports du monde regroupés en un réseau, dont la liste est gérée par les assureurs en fonction des compétences, des connaissances locales et de la qualité des services.

Ils disposent d'un réseau de correspondants agréés par le CESAM (Comité d'étude et de service des assureurs maritimes).

Evolution de carrière :

La course au gigantisme des grandes compagnies d'assurances et des grands groupes de courtage renforce et valorise la spécialisation des cabinets régionaux, plus disponibles et mieux adaptés à l'analyse, à la mise en place et à la gestion de couvertures « sur mesure », tout en bénéficiant de la sécurité financière des grandes compagnies. L'activité est réglementée tant en ce qui concerne les compagnies que les agents d'assurance.

Ces professions sont sous le contrôle du Ministère des Finances en ce qui concerne les sécurités financières et la compétence professionnelle. Les assurances de responsabilité sont couvertes sous contrôle du syndicat national.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Nota :

Le terme générique **d'ASSUREUR MARITIME** désigne une profession, il n'est donc pas souhaitable de la définir comme un métier car ***il se décline en plusieurs métiers***

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



COURTIER D'ASSURANCES MARITIMES

Les acteurs du transport :

Description :

Le courtier d'assurances maritimes est le représentant des assurés auprès des compagnies d'assurances.

Commerçant inscrit au registre du commerce et des sociétés, il représente ses clients, pour le compte desquels il recherche, auprès des sociétés d'assurances, les garanties adaptées à leurs besoins et négocie les conditions de tarif en faisant jouer la concurrence. En cela, son rôle de conseil est essentiel.

Ses clients (armateur et/ou commissionnaire de transport, société de négoce, etc.) lui confient la gestion du risque maritime et transport.

Les assurances peuvent couvrir :

- La responsabilité civile du transporteur,
- les moyens de transport ou **corps** (navires-coques, machines, équipement, camions, barges, etc.),
- les **facultés**, c'est-à-dire les marchandises transportées.

Ses fournisseurs sont, très souvent les compagnies d'assurances, par l'entremise d'agents d'assurances maritimes qui les représentent.

Conditions d'exercice :

L'activité du courtier est réglementée : le courtier doit être membre du Groupement Professionnel et Technique du Courtage d'Assurance Maritime en France, ce qui implique que son activité principale soit l'assurance maritime et transport et qu'il soit lui-même couvert par une assurance de responsabilité civile. Il doit également justifier d'une garantie financière conforme aux articles L 530.1 et L 530.2 du Code des Assurances.

Les compétences :

- Conseiller les clients : après avoir établi un diagnostic de leurs risques, leur proposer les garanties adéquates et concevoir leurs contrats ;
- Suivre les besoins des clients en fonction de l'évolution de leur situation personnelle ou professionnelle, et adapter en conséquence l'offre de produits d'assurance ou financiers
- Accompagner les clients, de la signature du contrat au versement des indemnités en cas de sinistre.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

- Avoir un tempérament d'entrepreneur, le goût du relationnel et des qualités managériales.

Salaire :

La rémunération est constituée de commissions sur les contrats.
Le revenu du courtier dépend de son volant d'activité.

Evolution de carrière :

L'évolution professionnelle accompagnera le succès de l'entreprise. L'augmentation du votre volant d'activité pourra s'effectuer grâce à une stratégie commerciale offensive, au recrutement de collaborateurs performants, au rapprochement ou rachat d'autres structures, à la spécialisation dans un ou plusieurs domaines porteurs, comme par exemple :

- se spécialiser sur des produits ou des secteurs particuliers
- nouer des partenariats,
- intégrer un réseau international.

Les formations:

niveau :

II et I

description :

Diplôme d'enseignement supérieur ou expérience professionnelle équivalente (en conformité avec les dispositions relatives à la formation prévue par la réglementation sur la présentation des opérations d'assurance).

durée :

Où se former :

Où s'informer :

Chambre syndicale des courtiers d'assurances : www.casca.fr
POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune

CIO
Site du CARIF
FACAM

Code ROME:

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



CHARGE DE CLIENTELE

Les acteurs du transport :

Description

Vérifier que les garanties souscrites s'appliquent à l'événement survenu et apprécier, le cas échéant, les responsabilités ;

Evaluer le montant des dommages et régler les sommes dues à l'assuré ou à la victime ;

Agir dans le cadre contentieux lors d'un différend avec un tiers victime ou, plus rarement, avec un assuré ; dans ce cas, vous engagez et suivez la procédure devant les juridictions concernées, vous préparez l'argumentation et les instructions pour les avocats, vous exercez les recours et faites exécuter les décisions.

Conditions d'exercice :

Les compétences :

- Grande capacité d'écoute.
- Vous aimez conseiller les autres, avez le goût de la vente et la culture du résultat.
- Vous êtes vif d'esprit et prompt à déceler les attentes et les besoins de chacun.
- Vos interlocuteurs se sentent vite compris et en confiance.
- Votre dynamisme vient compléter ces qualités relationnelles. Autant d'atouts pour faire de vous un commercial accompli.

Salaire

Salariés ayant moins de 30 ans et moins de deux ans d'ancienneté : 2000 à 2500 €

Evolution de carrière

Elle dépend :

- des compétences acquises,
- des centres d'intérêt,
- des opportunités de carrière

Evolution vers :

- Le management de vente,
- la formation

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

- le marketing opérationnel.

Qui peuvent déboucher sur les métiers suivants :

- Manager d'équipe
- Conseiller en assurance
- Inspecteur commercial
- Agent général d'assurances
- Courtage d'assurances
- Chargé(e) d'indemnisation ou de souscription

Les formations:

niveau :

III

description :

En général, le métier requiert une formation commerciale ou une formation technique en assurance, de niveau :

- BTS
- DUT

durée :

après le bac, 2 ans

Où se former :

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM

Code ROME:



SOUSCRIPTEUR

Les acteurs du transport :

Description :

Il analyse le risque à partir des informations transmises par le réseau de distribution ;
Il détermine les conditions de la garantie, la tarification et le projet de contrat ;

Conditions d'exercice :

Il participe avec les commerciaux et intermédiaires (agents généraux et courtiers d'assurances) aux négociations avec les clients ;
Dans la réassurance, il développe un portefeuille d'affaires avec les sociétés d'assurances cédantes.

Les compétences :

- Avoir de solides connaissances techniques et juridiques
- Être apte à décider et à prendre des responsabilités
- se projeter dans l'avenir
- développer le sens de l'analyse et l'esprit de synthèse
- maîtriser le talent de la négociation

Le salaire :

Salariés ayant moins de 30 ans et moins de deux ans d'ancienneté : 3000 à 3500 €

Evolution de carrière :

Elle dépendra :

- de vos compétences acquises,
- de vos centres d'intérêt,
- des opportunités de carrière qui s'offriront à vous.

Voici quelques exemples de fonctions vers lesquelles peut évoluer la fonction :

- Spécialiste d'un risque : grandes entreprises, construction, environnement, spatial, pertes d'exploitation, responsabilité civile, spectacles...
- Souscripteur en réassurance
- Grand courtage d'assurances
- Préventionniste
- Risk-manager

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Ces métiers comportent généralement une dimension internationale.

Les formations:

niveau :

I

description :

Selon le poste proposé, et en fonction de son domaine de spécialisation, le souscripteur est généralement titulaire d'un diplôme de niveau bac + 5 (écoles d'ingénieurs, 3ème cycle en droit des assurances, école supérieure de commerce ou 3ème cycle universitaire spécialisé finances...).

Pour avoir plus d'informations sur des formations spécialisées en assurance, voir les rubriques du site

« [Les formations juridiques](#) », « [Les formations commerciales](#) » et « [Les formations économiques et financières](#) ».

A noter que certaines de ces formations peuvent se préparer en apprentissage.

Durée :

Après le bac, 5ans.

Où se former :

Où s'informer :

POLE emploi de votre territoire
Mission locale de votre commune
CIO
Site du CARIF
FACAM

Code ROME:



CHARGE D'INDEMNISATION

Les acteurs du transport :

Description :

Les compétences :

L'équité est une valeur essentielle. Prendre toujours le temps d'étudier précisément les tenants et les aboutissants d'une situation avant de prendre une décision. Etre diplomate, perspicace et tenace, ce qui confère de bonnes qualités relationnelles et de négociation.

Conditions d'exercice :

Vérifier que les garanties souscrites s'appliquent à l'événement survenu et apprécier, le cas échéant, les responsabilités.

Evaluer le montant des dommages et régler les sommes dues à l'assuré ou à la victime.

Agir dans le cadre contentieux lors d'un différend avec un tiers victime ou, plus rarement, avec un assuré ; dans ce cas, vous engagez et suivez la procédure devant les juridictions concernées, vous préparez l'argumentation et les instructions pour les avocats, vous exercez les recours et faites exécuter les décisions.

Salaire :

Salariés ayant moins de 30 ans et moins de deux ans d'ancienneté

Non cadres : 2000 à 2500 €

Cadres : 2800 à 3200 €

Evolution de carrière :

Elle dépendra :

- des compétences acquises,
- des centres d'intérêt,
- des opportunités de carrière

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral

Une bonne connaissance des produits d'assurance, à la fois sur le plan technique et juridique, et une expérience de la gestion des assurés confrontés concrètement à un sinistre permettent d'envisager une évolution vers la prise en charge de risques plus complexes ou vers la souscription.

Voici quelques exemples de fonctions vers lesquelles il est possible évoluer après avoir exercé pendant plusieurs années le métier de chargé d'indemnisation.

- Manager d'équipe
- Gestionnaire accidents corporels, contentieux...
- Chargé(e) d'indemnisation sur des risques spécialisés : bris de machines, construction, responsabilité civile, transports...
- Inspecteur indemnisateur

Les formations:

niveau :

III, II et I

description :

L'indemnisation nécessite une formation juridique avec le plus souvent une spécialisation en droit des assurances.

Selon le poste proposé et la complexité des sinistres à gérer, le niveau requis varie :

de bac + 2 (BTS assurance, DUT carrière juridiques option assurance...)

à bac + 4

ou (maîtrise de droit privé, 3ème cycle en droit des assurances...).

A noter que certaines de ces formations peuvent se préparer en apprentissage.

durée :

après le bac, de 2 ans à 5 ans suivant le diplôme visé

Où se former :

Où s'informer :

Pour plus d'information sur des formations spécialisées en assurance, voir les rubriques du site « **Les formations juridiques** » et « **Les formations techniques** ».

POLE emploi de votre territoire

Mission locale de votre commune

CIO

Site du CARIF
FACAM

Code ROME :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Consultatif Régional de la Mer
Le guide des métiers de la Mer et du Littoral



EXPERT MARITIME

Les acteurs du transport :

Description :

Un expert ou consultant maritime est un technicien qui, de par ses connaissances, sa formation technologique et son expérience, est apte à exprimer une opinion d'expert sur des sujets de technologie maritime.

Un expert maritime peut intervenir à la demande des donneurs d'ordre du monde maritime :

- les armateurs, en cas d'avarie sur les navires et appareils,
- les agents maritimes qui convoquent les experts maritimes pour le compte de l'armateur,
- les transitaires et commissionnaires de transport qui représentent les intérêts de la marchandise, les chargeurs,
- les tribunaux s'il s'agit d'experts judiciaires.

Il peut être amené à suivre pour le compte de ses donneurs d'ordres dans le cadre d'expertises contradictoires, amiables ou non, voire judiciaires : examens d'avaries navires ou marchandises, avaries causées à des installations portuaires.

Il évalue la cause et le montant de dommages sur les navires, les ports, les ouvrages maritimes, les marchandises transportées, l'environnement marin...

Il peut également agir pour le compte de société de classification des navires.

L'expert maritime, comme tout autre expert, est un technicien, pas un juriste.

Conditions d'exercice :

Un expert maritime peut exercer son métier dans le cadre d'une société, soit en profession libérale, soit comme salarié.

Les compétences :

Pour être un bon expert maritime il faut avoir été un marin.

Salaire :

Evolution de carrière :

Les formations:

Cette profession n'est pas réglementée. La plus part des experts maritimes sont d'anciens Commandants ou seconds Capitaines qui au bout de plusieurs années de navigation exercent la fonction d'expert maritime.

Ils le font auprès de compagnie de navigation, de compagnie d'assurance, soit comme salarié soit comme libéral.

niveau :

description :

durée :

Où se former :

Où s'informer :

Code ROME :